

Au Conseil d'Etat du canton de Vaud



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le **5 MAI 2009**

Scanné le **06 MAI 2009**

09.107.244

Interpellation : Qui de la Conseillère d'Etat, de la direction de la police ou des médias dit la vérité ?

Depuis quelques jours une information étrange filtre à travers la presse ainsi qu'à mi-voix dans la bouche des politiciens vaudois. En effet la presse affirme que certains policiers prétendent que l'opération de traque aux chauffards, annoncée avec fracas dans les médias par la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro, en charge de la police, n'était que de la pâte dans la gamelle des journalistes à la recherche de nouveaux scoops.

Aujourd'hui la presse parle volontiers de "*Coup de poing fictif ?*", voir de "*Coup de pub*" et "*Effets d'annonce*", mais aussi de "*Coup de poing placebo*" ou de "*Grande traque aux chauffards ?*" en laissant entendre que la réalité du terrain est en effet bien loin des annonces du département de la sécurité.

Tout porte à croire qu'il n'y aurait effectivement pas eu dans le canton de Vaud d'opération visant à faire la chasse aux chauffards. Alors que sous le couvert de l'anonymat des gendarmes prétendent qu'il n'y a pas eu d'opération, la cheffe de la sécurité estime qu'il s'agit d'un grossier mensonge et que cette opération a parfaitement été menée.

Questions au Conseil d'Etat :

1. Le Conseil d'Etat a-t-il été informé de l'opération déclanchée par la cheffe de la sécurité pour faire la traque aux chauffards durant 15 jours en fin d'année dernière ?
2. Quels moyens ou ressources ont été engagés dans le cadre de cette opération ?
3. Quel bilan la police a-t-elle retirée de son opération et sur quels indicateurs a été établi le bilan ?
4. Comment expliquer les informations contradictoires ainsi que les fuites des services de la police dans la presse ?

Puidoux-Chexbres, le 5 mai 2009

Eric Bonjour, Député